



Monsieur Mathieu HANOTIN

Maire de Saint-Denis

2 place Victor Hugo

93200 Saint-Denis

Saint-Denis, le 05/12/2025

Objet : Préavis de grève a destination de tous les agents de la commune nouvelle, pour le mardi 16 décembre 2025 à partir de 00h01

Monsieur le Maire,

Nous, syndicats Snuter FSU, FO des territoriaux et CFDT, déposons un préavis de grève général pour la journée du **mardi 16 décembre 2025 à partir de 00h01 avec appel à débrayage de 10h30 à 13h30** ;

Ce préavis fait suite aux **événements récents survenus au sein du service Enfance**, et en particulier à l'intervention de la Police municipale auprès d'un agent pendant son service. Nous syndicats dénonçons fermement cette décision, qui constitue **une atteinte directe à la dignité de l'agent**, exposé publiquement devant ses collègues et les familles, et qui a entraîné **une humiliation injustifiée et évitable**.

Alors même que les difficultés relationnelles entre l'agent et sa hiérarchie étaient connues depuis longtemps, l'administration n'a apporté aucune réponse adaptée et a laissé la situation se dégrader jusqu'à un point de rupture.

Le recours à la force publique pour régler un différend interne témoigne d'un **manque de gestion, d'écoute et de prévention**, et place inutilement les agents dans des situations de confrontation entre personnels de la même collectivité.

Considérant la gravité de ces faits et leurs conséquences sur le climat de travail, Nous estimons que les conditions ne permettent plus aux agents d'exercer leurs missions sereinement.

En conséquence, les agents concernés seront en grève le **16 décembre 2025**, dans le cadre du présent préavis.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, d'agréer nos salutations distinguées.

Syndicats : SNUTER FSU/FO/CFDT